

#### **RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau, Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

# REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government **Services Canada** 

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

#### Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

**Vendor/Firm Name and Address** Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 6B1, Place du Portage, Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5

**Travaux publics et Services** gouvernementaux Canada

Solicitation No N° de l'invita	tion	Date	
W8482-145627/A	uon	2013-1	10-23
Client Reference No N° de ré W8482-145627	éférence du client		
GETS Reference No N° de ré PW-\$\$HN-324-63757	éférence de SEAG		
File No N° de dossier hn324.W8482-145627	CCC No./N° CCC - FMS	S No./N°	° VME
Solicitation Closes -	L'invitation pre	nd fi	n Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2013-12-03			Eastern Standard Tim EST
F.O.B F.A.B.			<u> </u>
Plant-Usine: Destination	: 🗹 Other-Autre:		
Address Enquiries to: - Adress	ser toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheter
Theriault, Joelle		1	hn324
Theriault, Joelle  Telephone No N° de télépho	ne		hn324 No N° de FAX
,		FAX N	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée				
See Herein					
Vendor/Firm Name and Address	•				
Raison sociale et adresse du fournisseu	r/de l'entrepreneur				
Telephone No N° de téléphone					
Facsimile No N° de télécopieur					
Name and title of person authorized to s (type or print)	ign on behalf of vendor/Firm				
Nom et titre de la personne autorisée à s	signer au nom du fournisseur/				
de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	actères d'imprimerie)				
Signature	Date				
Signature	Date				



and (	
rks a	
ic Wo	lda
Publ	Cana
. 1	
7	<u> </u>

ltem		Dest. Code	Inv.	Qty	U. of I.	Unit Price/R	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Delivery Req.	Del. Offered
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	Liv. offerte
1	NSN - NNO: 6625-20-007-6633	W2B02	W0103	9	Chacun	\$	XXXXXXXXX	See Herein	
	~			•					
	CONTRÔLEUR, SYSTÈME DE		·						
	SYNCHRONISATION								
	• Capacité d'essai de								
	FONCTIONNEMENT: DEUX (2) CANAUX								
	INDéPENDANTS, ETHERNET,								
	IEEE-488, PORTS USB ET								
	PARALLÈLES, FRÉQUENCE NOMINALE								
<u> </u>	COMPATIBLE LXI:								
	PREMIÈRE EXIGENCE DE PUISSANCE								
	D'EXPLOITATION MINIMALE DE 47.0								
1	HZ ET MAXIMALE DE 10.0 KHZ,								
1	HAUTEUR NOMINALE DE 511.0 MM,								
<u> </u>	LONGUEUR NOMINALE DE 635.0 MM,								
<u> </u>	LARGEUR NOMINALE DE 231.0 MM,								
<u> </u>	COMPOSANTS PRINCIPAUX: SIMULATEUR								
	HRO-RÉSOLV								
	MODÈLE 5330A-2R, ET MALLETTE DE								
	TRANSPORT NOIRE IMPERMÉABLE,								
	NOM DE LA PIÈCE ASSIGNÉ PAR			•					
	L'ORGANISME DE CONTRÔLE:								
	SIMULATEUR DE SYNCHRO-RÉSOLVEUR								
	SRS AVEC MALLETTE,								
	description de l'article de								
	l'OTAN:								•
	CONTRÔLEUR, SYSTÈME DE								•
	SYNCHRONISATION,								
	• numéro de nomenclature de l'OTAN								
<u>1_</u>	N6625-20-0076633,								
	numéro de pièce (n/p)								
	iournisseur: L/903 integrys LiD [Mississauga (Ontario)]								

		Dest.	lnv.		:	Unit Price/Prix unitaire	rix unitaire		
ltem Article	Description	Code Dest.	Code Fact.	o oty é	U. of I. U. de D.	Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	•								
	quantité de 25								
	unité de distribution								
	individuelle.								
	•								
	•								
	•								
	Ou equivalent.								
	•								
	N/P Offert:								
	•								
	COF Offert:								-
	•								
	Nom du manufacturier:			,					
			,						
	Date de livraison offerte:								

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8482-145627/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-145627

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn324W8482-145627

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn324

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# TABLE DES MATIÈRES

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Compte rendu

# PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

# PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

# PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

# PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relative à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Contrat de défense
- 12. Clause du guide des CCUA
- 13. Clause du guide des CCUA (livraison)

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-145627 hn324W8482-145627

Buyer ID - Id de l'acheteur hn324

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

# 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens conformément aux exigences techniques ci-incluses.

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

# 2.1 Exigences de la livraison

La livraison est demandée au plus tard le 31 janvier 2014.

# 3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn324

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-145627

File No. - N° du dossier hn324W8482-145627

# PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

## 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées</u> d'achat

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-unif ormisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2013-06-01) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer: soixante (60) jours

Insérer : quatre-vingt-dix (90) jours

#### 1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
A9033T	Capacité financière	2012-07-16
B1000T	Condition du matériel	2007-11-30

#### 2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-145627

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ hn324 \end{array}$ 

File No. - N° du dossier hn324W8482-145627

7

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# 3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

# 4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur hn324

W8482-145627

hn324W8482-145627

Amd. No. - N° de la modif.

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

#### 1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 copies papier) Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Section III: Attestations (1 copie papier)

Section IV: Informations additionnelles (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u>

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.h tml). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### **Section I:** Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Solicitation No. - N° de l'invitation W8482-145627/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-145627

Amd. No. -  $\mbox{N}^{\circ}$  de la modif.

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ hn324 \end{array}$ 

File No. - N° du dossier hn324W8482-145627 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# 1.1 Produits équivalents

- 1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
  - a) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
  - b) déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
  - c) fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement avec la soumission;
  - d) présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précises dans la demande de soumissions, et;
  - e) indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
- 2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
  - a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
  - b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
- 3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-145627

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

File No. - N° du dossier

hn324W8482-145627

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn324

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# 1.2 Produits de remplacement - échantillons (MDN)

Si le soumissionnaire offre un produit de remplacement, le Canada se réserve le droit de demander un échantillon au soumissionnaire afin de déterminer si le produit est équivalent à l'article décrit dans la demande de soumissions sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et du rendement.

Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir un échantillon au responsable technique, frais de transport payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans les 30 jours civils après la date de la demande. L'échantillon fourni par le soumissionnaire demeurera la propriété du Canada et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si l'échantillon ne satisfait pas aux exigences stipulées dans la demande de soumissions ou si le soumissionnaire ne respecte pas la demande de l'autorité contractante, la soumission sera jugée non recevable.

#### Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

# 1.3 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit aucune protection relative à la fluctuation du taux de change. Aucune demande de protection contre la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une disposition en ce sens sera déclarée non recevable.

#### **Section III: Attestations**

#### 1.4 Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

#### **Section IV: Informations additionnelles**

#### 1.5 Informations additionnelles

#### 1.5.1 Livraison offerte

Bien que la livraison soit demandée tel qu'il est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison possible est le \_\_\_\_\_.

Renseignements généraux

W8482-145627

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ hn 324 \end{array}$ 

Client Ref. No. -  $N^{\circ}$  de réf. du client File No. -  $N^{\circ}$  du dossier

hn324W8482-145627

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# 1.5.2 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Nom:		
Téléphone:		
Télécopieur :		
Courriel:		
Suivi de la livraiso	on:	
Nom:		
Téléphone :		
Télécopieur :		
Courriel:		

Client Ref. No. - N° de réf. du client

 $\begin{array}{l} \hbox{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ hn324 \end{array}$ 

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier hn324W8482-145627

W8482-145627

# PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

#### 1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### Critères d'évaluation

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

# 1.1 Évaluation technique

#### 1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les exigences obligatoires suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

Conformité aux exigences techniques (description des articles ci-incluse);

#### 1.2 Évaluation financière

Le prix total de la soumission sera déterminé en traitant tous les articles de la manière suivante : La somme des prix totaux de tous les articles (prix unitaire x quantité)

#### 1.2.1 Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir des prix unitaires fermes, en dollars canadiens, rendu droits acquittés (destination), les taxes applicables en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicables.

#### 2. Base de la sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-145627

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

File No. - N° du dossier

hn324W8482-145627

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn324

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

# 1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

#### 1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

# 1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn324

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No.

W8482-145627

File No. - N° du dossier hn324W8482-145627 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

# 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens et/ou services qui ont trait aux exigences techniques ci-incluses.

#### 2.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
B1501C	Appareillage électrique	2006-06-16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16

#### 3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des <u>Clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

# 3.1 Conditions générales

2010A (2013-04-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

#### 3.2 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
C2800C	Cote de priorité	2013-01-28
C2801C	Cote de priorité – Entrepreneur canadien	2011-05-16

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8482-145627/A

W8482-145627

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn324

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

hn324W8482-145627

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### 4. Durée du contrat

# 4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le \_\_\_\_\_ (Les modalités de livraison telles qu'offertes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat).

# 5. Responsables

#### 5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Joëlle Thériault

Agente d'approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers

Division HN

7B3, Place du Portage, Phase III

11 rue Laurier

Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone: (819) 956-3965

Courriel: joelle.theriault@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

#### 5.2 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

#### Renseignements généraux :

Nom : compléter à l'adjudication du contrat
Téléphone : compléter à l'adjudication du contrat
Télécopieur : compléter à l'adjudication du contrat
Courriel : compléter à l'adjudication du contrat

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn324

W8482-145627/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-145627

hn324W8482-145627

#### Suivi de la livraison :

Nom : compléter à l'adjudication du contrat
Téléphone : compléter à l'adjudication du contrat
Télécopieur : compléter à l'adjudication du contrat
Courriel : compléter à l'adjudication du contrat

#### 6. Paiement

## 6.1 Base de paiement

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le prix unitaire ferme précisé dans le contrat. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

# 6.2 Limite de prix

Clause du guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

#### 6.3 Paiements multiples

Clause du guide des CCUA H1001C (2008-05-12) Paiements multiples

#### 6.4 Clauses du Guide des CCUA

Références	Section	Date
de CCUA		
G1005C	Exigences en matière d'assurance	2008-05-12

#### 7. Instructions relatives à la facturation

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :

Solicitation No N° de l'invitation
W8482-145627/A
Client Ref. No N° de réf. du client

W8482-145627

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn324

File No. - N° du dossier hn324W8482-145627 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

a) Un (1) exemplaire doit être envoyé au consignataire.

b) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement.

Quartier général de la Défense nationale Immeuble Mgén George R. Pearkes 101, Promenade du Colonel By Ottawa, ON K1A 0K2

Au soin de : Katherine Layng, D Mar P 4-3-5-8.

c) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

Travaux publics et services gouvernementaux Canada Division « HN » 7B3 Place du Portage, Phase III 11 rue Laurier Gatineau, QC K1A 0S5

Au soin de : Joëlle Thériault.

## 8. Attestations

#### 8.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

#### 9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn324

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier  $W8482\text{-}145627 \hspace{1.5cm} \text{hn}324W8482\text{-}145627$ 

# 10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) 2010A (2013-04-25) Conditions générales biens (complexité moyenne);
- c) Besoin;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_

#### 11. Contrat de défense

Clause du guide des CCUA A9006C (2012-07-16), Contrat de défense

# 12. Clauses du guide des CCUA

Référence	Section	Date
s de CCUA		
D5540C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité Q)	2010-08-16
D5510C	Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au Canada	2012-07-16
D5515C	Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi à l'étranger et aux États-Unis	2010-01-11
D5606C	Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au Canada	2012-07-16
D5605C	Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi aux États-Unis	2010-01-11
D5604C	Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi à l'étranger	2008-12-12

Client Ref. No. - N° de réf. du client

\_\_\_\_\_\_

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn324

File No. - N° du dossier hn324W8482-145627 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# 12.1 Possibilité de retracer les codes OTAN des fabricants (COF)

Tout matériau fourni pour les articles décrits dans le présent contrat résultant fera l'objet d'une vérification par le Canada. Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de démontrer que le matériau peut être directement identifié par le code COF utilisé pour désigner l'article dans le contrat, ni qu'il a été fourni avec la permission écrite expresse de la source d'approvisionnement autorisée pour ce code, le Canada pourra prendre les mesures décrites.

# Le Canada pourra:

W8482-145627

- a) résilier le marché pour défaut d'exécution relativement à l'article visé, retourner l'article à l'entrepreneur, à ses frais et risques, et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) le remboursement de tous les coûts de rachat et autres frais engagés par le Canada, notamment tous les coûts supplémentaires engagés pour faire avancer la production plus rapidement; ou
- b) garder l'article et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) un montant correspondant à la différence entre les frais engagés par l'entrepreneur relativement à cet article, établis par le Canada, et les coûts auxquels, de l'avis du Canada, l'entrepreneur aurait eu à faire face s'il avait obtenu et fourni un article identique à celui qui avait été demandé aux termes du marché.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn324

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-145627

File No. - N° du dossier hn324W8482-145627

#### 12.2 **Documents de sortie – Distribution**

L'entrepreneur doit remplir les documents de sortie dans un format électronique en vigueur et les distribuer comme suit:

- Une (1) copie envoyée par la poste au destinataire avec la mention : « À l'attention a. de l'agent de réception »;
- Deux (2) copies avec l'envoi au destinataire, dans une enveloppe imperméable à b. l'eau:
- Une (1) copie à l'autorité contractante; C.
- d. Une (1) copie au

Quartier général de la Défense nationale Édifice Mgén George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa, ON, K1A 0K2

À l'attention de : Katherine Layng, D Mar 4-3-5-8

- e. Une (1) copie au représentant de l'assurance de la qualité;
- f. Une (1) copie à l'entrepreneur; et
- g. Pour les entrepreneurs non-canadiens, une (1) copie au

DAQ/Administration des contrats Quartier général de la Défense nationale Édifice Mgén George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa, ON, K1A 0K2

Courriel: ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca

#### 13. Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références	Section	Date
de CCUA		
D2000C	Marquage	2007-11-30
D2001C	Etiquetage	2007-11-30
D6010C	Palettisation	2007-11-30
D3010C	Marchandises dangereuses/produits dangereux	2012-07-16
B1505C	Transport des matières dangereuses	2006-06-16
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-145627

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn324

File No. - N° du dossier hn324W8482-145627 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# 13.1 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

rendu droits acquittés (DDP) FC Esquimalt (C.-B) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

# 13.2 Préparation de la livraison

L'entrepreneur doit préparer tous les articles pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer les articles à raison de 6 unités par paquet.

#### 13.3 Expédition – Programmation

L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

2B1 Dépôt d'approvisionnement des FC Esquimalt Esquimalt (Colombie-Britannique)
Téléphone: 250-363-4963